

Vous êtes un hébergeur ?

particulier

Plusieurs solutions existent pour gérer les déchets de mes locataires :

Je peux utiliser mon
badge personnel.

**Cette solution est à
privilégier en cas d'activité
occasionnelle.**



Je peux coller des
autocollants sur les sacs
poubelle.

L'autocollant est à
usage unique.

Le prix est à l'unité.

**Je peux orienter mes
locataire vers
l'application UV TRI.**

Ils pourront faire leur
dépôt d'ordures
ménagères
en payant à
l'ouverture.



SIDEL

+ d'infos : SIDEL : 05 62 68 71 44 ou sur www.sidel32.fr